

Déclaration de la FNEC-FP **FO** CDEN du 6 mars 2023

Monsieur le directeur Académique,

Pour ce CDEN vous présentez un projet rejeté à l'unanimité par les organisations syndicales, et passé en force, à l'instar des 49.3 utilisés par le gouvernement, sans convocation d'un CSA de repli, pourtant prévu par le règlement intérieur que vous avez voulu faire adopter, et par le règlement intérieur type des CSA. Est-ce à considérer que les retraits d'emplois ne relèvent désormais plus du fonctionnement ou de l'organisation des services, tels que prévus à l'article 48 du décret de 2020 ?

La rentrée 2023 s'annonce très difficile : pas moins de 78 postes supprimés dans l'académie dans le 1^{er} degré alors que les personnels manquent partout dans les écoles. A l'instar de son prédécesseur Blanquer, le ministre N'Diaye poursuit, à coup de 49.3, la suppression massive de postes alors que la baisse du nombre de candidats aux concours reste dramatique.

La Mayenne n'échappe pas à ces logiques austéritaires avec 15 postes supprimés. Votre projet prévoit 20 fermetures de classes, 5 fusions d'écoles, certainement 2 fermetures d'écoles et pas suffisamment de postes de remplaçants. Vous ne créez aucun poste RASED alors que les besoins sont criants, aucun poste d'enseignants spécialisés, alors que l'inclusion à tout prix a parfois des conséquences lourdes pour les personnels comme pour les élèves, aucun poste d'enseignant référent, alors que les situations à suivre se multiplient et que nos collègues ERSEH sont submergés.

L'argument, cousu de fil blanc et systématiquement utilisé est celui de la baisse démographique ; force est de constater que la ficelle est un peu grosse : vous annoncez 486 élèves en, alors que même à moyen constant nous pourrions améliorer les conditions de travail pour toutes les écoles. Même l'OCDE l'affirme : la France a sous-investi dans l'éducation : le montant des dépenses par élève à l'école primaire est de 15% inférieur à la moyenne de l'OCDE ; quant à la moyenne par classe, là encore les dernières études démontrent que les effectifs sont plus chargés en France, en tout état de cause, nettement au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Les enjeux sont bel et bien là, ce sont ceux de notre modèle social, de l'école publique Républicaine que ce gouvernement s'acharne à démanteler chaque année un peu plus.

C'est dans ce contexte, que les personnels ont appris via les médias que le ministre déplorait je cite que *« les résultats des évaluations d'entrée en sixième sont problématiques puisque 27% des élèves n'ont pas le niveau requis en français, un tiers ne l'ont pas en mathématiques »*.

Face à cette situation qu'il juge alarmante, le ministre envisage-t-il donc d'annuler les 2000 suppressions de postes d'enseignants, dont 1117 dans les écoles ? Envisage-t-il de rétablir les 7 490 postes d'enseignants du 2nd degré supprimés par son prédécesseur lors du premier quinquennat Macron ? **Non, absolument pas !** Il annonce au contraire que des professeurs des écoles interviendront en classe de 6^{ème} pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux. » Travailler plus contre des miettes de prime en échange de tâches supplémentaires, pour liquider les statuts et démanteler un peu plus l'école publique ; voilà les logiques gouvernementales, voilà une étape de plus sur la feuille de route du président Macron, voilà l'essence du pacte Ndiaye.

Rappelons que les enseignants, ont perdu désormais plus de 25% de leur pouvoir d'achat depuis 2000 et que cette baisse devrait atteindre des records pour l'année 2022 puisque le point d'indice n'a été augmenté que de 3,5% alors que l'inflation n'a cessé de grimper.

Et ce n'est pas le « pacte » ou le système de primes « au mérite » en corrélation avec des tâches supplémentaires, à l'image de ce que l'on peut voir dans certaines entreprises privées, à l'instar de PPCR, qui y changeront quelque chose, au contraire ! Nous nous félicitons que notre fédération vienne de claquer la porte de cette pseudo concertation qui vise à instituer un « pacte » avec les enseignants. FO ne cautionnera pas cette énième provocation et réaffirme ses revendications :

- **Augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation, et rattrapage des 25% perdus depuis 2000**
- **Respect du statut des différents corps des personnels de l'EN**
- **Annulation des suppressions de postes prévues à la rentrée 2023, création de tous les postes nécessaires**

A propos de la réforme du collège et du pacte Ndiaye, la FNEC-FP FO aura 2 avis à soumettre au vote de ce CDEN.

Notre Ecole publique mérite mieux que du bricolage, des gadgets ou dispositifs, ou des rustines collées sur des jambes de bois. Pour stopper l'hémorragie dans l'Education nationale, qui n'est pas sans rappeler la situation de l'hôpital, les solutions pour recruter les personnels sous statut sont connues : réelle revalorisation des salaires pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, arrêt des contre-réformes et amélioration des conditions de travail, abandon de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours, retour à un recrutement au niveau licence pour les enseignants.

Pour conclure, nous souhaitons aborder la situation actuelle. La FNEC-FP FO 53 partage la position de l'intersyndicale interprofessionnelle mayennaise CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU et Solidaires qui appelle dans leur dernier communiqué **“au blocage du pays à partir du 7 MARS”**.

70% de la population rejette le projet Macron de réforme des retraites, et ce sont même plus de 90% des salariés qui refusent toute mesure de report de l'âge légal de départ à la retraite. Le gouvernement serait bien avisé d'écouter la colère qui gronde partout. Forte des mobilisations historiques avec des millions de manifestants descendus dans la rue pour dire non à la réforme des retraites proposée par le gouvernement Macron, la FNEC-FP FO, avec la confédération CGT-Force Ouvrière invite tous les personnels à poursuivre la mobilisation, par la reconduction de la grève, pour qu'à partir de demain 7 mars, la mise à l'arrêt du pays, dont la seule responsabilité incombe à ce gouvernement, permette de faire retirer ce projet de réforme anti-social, et ouvre la voie pour gagner sur toutes les revendications urgentes : salaires, postes, conditions de travail.